CD/PV.1198

Conférence du désarmement

25 janvier 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-dix-huitième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 25 janvier 2011, à 10 h 20

Président: M. Marius Grinius..... (Canada)

GE.11-60376 (F) 041013 071013

Merci de recycler

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1198e séance plénière de la Conférence du désarmement. Malheureusement, je dois ouvrir cette séance plénière sur une note triste. En ma qualité de Président, je voudrais, au nom de la Conférence du désarmement, exprimer notre profonde sympathie et adresser nos condoléances les plus sincères au peuple russe et, en particulier, aux familles qui ont perdu des êtres chers dans l'attentat qui a été perpétré hier à l'aéroport de Moscou. Le recours à la violence contre des innocents ne saurait être toléré. Nous condamnons les auteurs de cet acte odieux. Je vous invite à observer quelques instants de silence.

J'ai l'impression de retourner à l'école et de retrouver tant de visages familiers ici, mais alors que nous entamons nos travaux d'aujourd'hui, j'aimerais, avec un peu de retard, dire au revoir aux collègues qui ont quitté la Conférence depuis septembre dernier. J'ai nommé l'Ambassadeur Babacar Carlos Mbaye, du Sénégal, et l'Ambassadeur Abdelwahèb Jemal, de la Tunisie. Au nom de la Conférence du désarmement, je prie les délégations qui représentent ces pays de leur dire que nous avons apprécié leurs contributions nombreuses et précieuses aux travaux de la Conférence et de leur transmettre tous nos veux de succès et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions. Permettez-moi également de souhaiter une cordiale bienvenue aux collègues qui ont accédé à la fonction de représentant de leur gouvernement à la Conférence du désarmement, à savoir, précisément, l'Ambassadeur András Dékány, de la Hongrie, l'Ambassadeur Tom Mboya Okeyo, du Kenya, l'Ambassadeur James Manzou, du Zimbabwe et l'Ambassadeur Jan Knutsson, de la Suède. Je saisis cette occasion de les assurer de notre entière coopération et de notre appui dans leurs nouvelles fonctions. J'en viens à présent à la déclaration présidentielle. Vous allez devoir me supporter pendant quelques minutes.

Comme vous le savez, dans le cadre de la préparation de notre présidence de cette instance, la Conférence du désarmement, j'ai tenu des consultations intensives non seulement au niveau bilatéral avec chacun des États membres de la Conférence, mais aussi dans le cadre de plusieurs combinaisons, notamment avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec les autres présidents de la session de 2011 et avec les coordonnateurs des groupes régionaux. J'ai en outre consulté les États observateurs, le Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et le Directeur du Stockholm International Peace Research Institute, le secrétariat de la Conférence du désarmement et les membres de la société civile.

Avant de vous faire part des conclusions que j'ai tirées à l'issue de ces consultations, je voudrais commencer par vous livrer une citation:

> C'est sans surprise que j'ai constaté la grande frustration des délégations qui considèrent que la Conférence ne sert plus à grand-chose depuis plusieurs années maintenant. Elles ont le sentiment de pouvoir être utiles, que des avancées décisives sont possibles dans les domaines de la non-prolifération, de la maîtrise des armements et du désarmement, mais qu'on les empêche de les réaliser. Elles sont découragées par les occasions ainsi manquées (sans parler de ce que leur inspire la perte du temps et le gaspillage des compétences professionnelles).

Voilà ce qu'écrivait l'Ambassadeur du Canada Chris Westdal, mon prédécesseur, alors qu'il accédait à la présidence de la Conférence, lors de la 1re séance plénière de la Conférence du désarmement, le 23 janvier 2001. À ce propos, je tiens à remercier Reaching Critical Will d'avoir pu trouver très rapidement l'allocution et la citation de Chris Westdal. Merci.

Il semble que les choses ici n'ont pas beaucoup évolué en dix ans. J'aimerais maintenant partager avec vous les principales conclusions que j'ai tirées à l'issue des consultations que j'ai eues jusqu'à présent. La frustration est considérable face à notre incapacité à nous doter d'un programme de travail depuis le mois de mai 2009.

La déception est également forte au vu de l'absence de négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles.

Le document CD/1864 de mai 2009 reste la référence pour un programme de travail, mais la proposition brésilienne qui figure dans le document CD/1899 pourrait également être prise en considération. Toutefois, les positions semblent tranchées et inconciliables. En d'autres termes, il semble que certains membres ne soient prêts à accepter un programme de travail que dans la mesure où il comprendra la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, alors qu'à l'inverse, un État membre au moins n'est pas prêt à accepter ce programme s'il porte sur de telles négociations.

Tout porte à croire que la Conférence du désarmement doit se concentrer sur les quatre questions centrales, à savoir le désarmement nucléaire, un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs nucléaires, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives.

Il est également manifeste que l'intérêt pour les autres questions non centrales récemment inscrites aux ordres du jour successifs de la Conférence du désarmement est pratiquement inexistant. J'ajouterai néanmoins qu'un État considère la transparence des transferts d'armements comme sa priorité absolue, tout en reconnaissant que des progrès de fond auraient davantage de chance de voir le jour en dehors de la Conférence du désarmement.

Il existe un appui général en faveur d'une ouverture et d'une transparence accrues de la Conférence dans ses rapports avec la société civile. Enfin, beaucoup de membres ont réaffirmé leur position officielle en faveur d'un élargissement de la composition de la Conférence. Toutefois, dans ce contexte, certains États se sont demandé comment une Conférence élargie pourrait contribuer à faire sortir de l'impasse une instance déjà constituée de 65 membres.

Sur la base de ces conclusions, que je partage de manière officielle après les avoir fait connaître de façon plus informelle, je crois que mes priorités sont désormais claires. Elles sont les suivantes:

En premier lieu, je poursuivrai mes consultations avec les parties intéressées et continuerai de travailler avec elles pour définir un programme de travail acceptable pour tous les membres. Pour atteindre cet objectif, j'aurai besoin de l'aide de chacun d'entre vous, notamment de celle des coordonnateurs régionaux.

En deuxième lieu, alors que nous nous efforçons autant que possible de parvenir à un programme de travail acceptable, je tâcherai aussi de faire en sorte que nous ne gaspillons pas le peu de temps que nous avons et que nous continuions à avoir des échanges utiles sur le fond des grandes questions de désarmement.

En troisième lieu, je m'en remettrai à vous pour savoir comment nous pourrions collectivement coopérer avec la société civile de façon plus ouverte et transparente. En effet, j'espère que l'ouverture et la transparence caractériseront l'ensemble des activités que nous entreprendrons ici.

Enfin, conformément à l'article 2 du règlement intérieur de la Conférence, lequel dispose que la composition de la Conférence sera revue périodiquement, je poursuivrai les consultations sur les enseignements à tirer des précédents élargissements et sur la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Alors que je m'apprêtais à assumer mes responsabilités en tant que Président de la Conférence du désarmement, j'ai lu *The Whispering Gallery of Europe*, les mémoires du Major A. C. Temperley, premier Conseiller militaire de la délégation britannique à la

Conférence sur le désarmement tenue à Genève en 1932. Arrivé à Genève en 1926, le Major Temperley a publié ses mémoires en 1938. Il y aurait beaucoup de citations intéressantes à puiser dans cet ouvrage, mais je n'en retiendrai que deux. Voici la première: «Si les discours avaient suffi à rendre le monde plus sûr pour la démocratie, la Société des Nations aurait été indestructible.». Je vous livre enfin la deuxième: «S'il est vrai que les discussions ont spécifiquement porté sur des questions techniques, se sont en réalité les divergences politiques qui ont été à l'origine des blocages.».

Le Major Temperley traite également de questions telles que les rapports parfois difficiles entre les «grandes Puissances» et ce qu'il appelle les «petites Puissances», les difficultés liées à la vérification, la confrontation des tempéraments nationaux, et l'opposition entre vote majoritaire et vote à l'unanimité dans l'adoption des décisions. La Conférence qui s'est tenue dans les années 1930 a bel et bien voté. Il affirme n'avoir aucune admiration pour ceux qu'il appelle «les fanatiques qui aiment couper les cheveux en quatre, les maniaques des définitions et les experts en procédure». Enfin, il considère la Conférence − laquelle, par coïncidence, a compté 65 membres après en avoir compté 61 − comme «une instance étroite». Cependant, d'une manière générale, il salue la générosité et l'hospitalité genevoises.

Anthony Eden, auteur de la préface de l'ouvrage datée du 6 mars 1938, exprime l'espoir que *The Whispering Gallery of Europe* sera largement perçu comme une expression du désir sincère de rechercher des orientations pleines de sagesse pour l'avenir, loin de l'expérience tourmentée du passé récent. C'est aussi mon espoir.

L'année 2011 sera cruciale pour la Conférence du désarmement. À la fin de 2009 et en 2010, des évolutions positives importantes sont survenues dans le contexte de la sécurité internationale, évolutions que vous connaissez tous et qui comprennent à la fois le sommet du Conseil de sécurité de septembre 2009, un nouveau traité sur la réduction des armements stratégiques (le nouveau Traité START), le Sommet mondial sur la sécurité nucléaire et, bien sûr, le succès de la Conférence des États parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue en 2010. Chacun de ces rendez-vous s'est caractérisé par une volonté politique forte.

Contrastant avec l'ensemble de ces événements positifs, la Conférence du désarmement est apparue comme un îlot stagnant d'inactivité dénué de toute volonté politique.

Je crois que demain, nous allons entendre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, exhorter la Conférence du désarmement à se remettre au travail, et j'espère que nous donnerons suite à son appel.

Je passe maintenant à l'adoption de l'ordre du jour.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, Je ne souhaite pas soulever à ce stade la question de l'ordre du jour. Si j'ai demandé la parole, c'est pour évoquer un point sur lequel notre attention a été appelée, et ma délégation pense que ce point est au cœur même du travail de fond et de la procédure de la Conférence du désarmement. Je veux parler des communications par lesquelles le coordonnateur du Groupe des 21 nous a informés d'une séance qui doit avoir lieu le 26 janvier et au cours de laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies s'adressera à la Conférence du désarmement, séance qui sera suivie d'une séance informelle qui réunira les six présidents de la session, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les coordonnateurs régionaux. Nous avons en outre appris, par une autre communication, qu'il y aurait une autre rencontre avec le Secrétaire général en salle 9, toujours le 26 janvier, et que là encore, une liste de pays conviés à participer à cette réunion avait été constituée.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est le Secrétaire général de tous les pays représentés dans cette salle. Nous trouvons inacceptable qu'une réunion avec le Secrétaire général puisse être organisée sur une base sélective. J'aurais pu accepter une réunion limitée à quelques pays dans la mesure où les pays en question auraient été, par exemple, les coordonnateurs régionaux et eux seuls, ces derniers représentants chacun d'entre nous ici. Or, il y a outre les coordonnateurs certains autres pays. J'aurais même pu accepter que les six présidents de la session soient présents, car, même si ce groupe n'a rien d'officiellement reconnu par la Conférence du désarmement, il est certain que les six présidents agissent de concert dans un souci de coordination et de facilitation, et on peut imaginer une interaction entre ce groupe et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

En revanche, je trouve inacceptable que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité s'arrogent le droit de nous représenter tous. Ma délégation n'est pas disposée à accepter cette forme de représentation. Nous parlons pour nous-mêmes. Nous n'avons besoin de personne d'autre pour parler en notre nom, et nous ne nous sentirons pas liés par ce qui sera décidé ou approuvé à l'issue de cette réunion, car nous n'en serons pas. Par extension, je tiens à affirmer catégoriquement que toutes les décisions qui seront prises dans le cadre de cette réunion avec le Secrétaire général ne le seront pas au nom de la Conférence du désarmement, car en tant que membres de la Conférence du désarmement, nous devons pouvoir assister à cette réunion pour dire au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ce que nous avons à lui dire, et si nous ne sommes pas conviés à cette réunion, nous ne pouvons en aucun cas être liés par ses décisions.

J'aimerais bien savoir comment tout ceci est arrivé et pour quelle raison, et j'espère que vous nous donnerez une explication satisfaisante. Cela étant, permettez-moi néanmoins de réaffirmer que tant que chacun d'entre nous ne sera pas convié à cette rencontre avec le Secrétaire général, ma délégation ne pourra, quant à elle, pas accepter un résultat qui, en tout état de cause, ne sera pas l'expression de la Conférence du désarmement.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui, mais après avoir écouté l'intervention du représentant du Pakistan concernant les suites données à la réunion de haut niveau visant à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales de désarmement, tenue à New York, le 24 septembre 2010, j'aimerais faire quelques observations. Toutefois, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement.

La réunion de haut niveau a été convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies, dont il convient de saluer l'initiative. Elle a représenté une occasion importante de débattre de la nécessité de relancer les négociations à la Conférence du désarmement afin de répondre aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité du monde, et elle nous a permis de réaffirmer notre appui à la Conférence, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Comme l'a indiqué lors de cette réunion le Mouvement des pays non alignés, les suites données à cette réunion devront l'être avec la participation pleine et transparente de tous les États membres.

Pour cette raison, nous espérons que toutes les initiatives et que tous les efforts entrepris en ce domaine engageront l'ensemble des délégations, sans distinction ni discrimination.

M. Quintanilla Román (Cuba) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de souhaiter à tous mes collègues une bonne année et tous mes vœux de succès personnel et professionnel. Je voudrais également exprimer toutes nos condoléances et notre solidarité au peuple et au Gouvernement russes après les événements dont vous avez fait état et qui se sont produits dans un aéroport russe.

Cela dit, je voudrais dire très rapidement qu'il n'était pas dans notre intention de prendre la parole à ce stade, mais que nous comprenons les préoccupations exprimées par l'Ambassadeur du Pakistan. Nous sommes aussi de l'avis que les travaux de la Conférence du désarmement doivent, avant tout, être transparents. Si nous ne mettons pas en doute la transparence de nos activités, nous estimons que certaines décisions pourraient être mal interprétées et qu'en conséquence, toutes les réunions tenues dans le cadre de la Conférence du désarmement et portant sur ses travaux devraient être ouvertes à tous les membres.

M. Badr (Égypte) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole à ce stade, mais puisque c'est le cas, permettez-moi, au nom de la délégation égyptienne, de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. C'est avec joie que nous travaillerons et coopérerons avec vous. Nous exprimons nos condoléances à la délégation russe à la suite de l'attentat terroriste qui a frappé ce pays.

Si je prends la parole, c'est pour approuver ce qui vient d'être dit. Certes, nous saluons l'intérêt du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Conférence du désarmement et l'initiative qu'il a prise pour appuyer cette instance, démarche illustrée, notamment, par la convocation, le 24 septembre 2010, à New York, de la réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales de désarmement, réunion à laquelle l'Égypte a pris une part active en prononçant une déclaration au nom du Mouvement des pays non alignés, que nous avons actuellement l'honneur de présider. C'est pourquoi nous saluons les efforts du Secrétaire général et avons hâte d'écouter la déclaration qu'il doit prononcer demain devant la Conférence. Toutefois, nous appuyons les déclarations des délégations pakistanaise, algérienne et cubaine. Nous voudrions que tous les efforts faits dans le prolongement de cette réunion soient menés en toute transparence et sans sélectivité, et nous aimerions comprendre la raison d'être de la liste de pays. Nous préférerions que les échanges aient lieu en présence de tous les membres et pas uniquement au sein d'un groupe restreint de pays. Cela serait, je crois, le meilleur moyen de promouvoir les efforts auxquels nous aspirons tous pour encourager la Conférence du désarmement et faciliter son fonctionnement. J'en termine à présent sur ce point, et je m'exprimerai à nouveau sur les questions de fond dont nous sommes saisis aujourd'hui.

M. Sajjadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, et aussi d'adresser mes condoléances à la délégation russe à la suite de l'attentat terroriste qui a frappé ce pays. Je suis de l'avis de l'Ambassadeur du Pakistan. La Conférence du désarmement est une instance au sein de laquelle la transparence et la non-discrimination doivent être caractéristiques de chaque séance pour nous permettre de siéger en toute égalité. Dans ce contexte, comme l'a indiqué l'Ambassadeur du Pakistan, ma délégation ne sera pas liée par une décision prise lors d'une séance à participation restreinte.

M. Khabbaz Hamoui (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence. Nous sommes convaincus que votre sagacité et votre travail acharné vous permettront d'appuyer les efforts que nous faisons pour parvenir à notre objectif commun, qui est de faire progresser la Conférence. Je voudrais également exprimer nos sincères condoléances à la délégation russe à la suite de l'attentat abjecte qui a visé hier un aéroport de Moscou. Nous exprimons notre profonde compassion à la délégation russe.

Je voudrais remercier l'Ambassadeur du Pakistan d'avoir appelé notre attention sur la réunion à venir − laquelle est organisée d'une façon à la fois sélective et opaque − entre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et certains pays choisis parmi les États membres nul ne sait comment. Si la sélection s'est opérée avec les représentants des

groupes régionaux, nous aurions compris et peut-être accepté le caractère restrictif de la réunion, mais le fait de choisir certains États et d'exclure les autres est incompatible avec le principe de transparence auquel nous sommes tous attachés.

Je dois dire en outre que je suis d'accord avec les ambassadeurs qui m'ont précédé pour dire que nous ne nous sentons nullement liés par une décision prise dans le cadre de cette réunion.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, puisque toute la Conférence a exprimé ses condoléances, permettez-moi à mon tour d'exprimer, au nom de ma délégation, mes condoléances à la délégation russe à la suite des événements tragiques qui ont frappé ce pays. Depuis quelques années, je travaille en étroite collaboration avec vous, et j'admire vos compétences et votre créativité. J'avais donc hâte de voir arriver ce moment où vous accéderiez à la présidence de cette instance, et je suis très heureux de me trouver ici et de prendre part à vos efforts par mon modeste appui.

J'aimerais aborder la question qui a été soulevée par l'Ambassadeur Akram, du Pakistan, et par certains autres orateurs. En fait, elle confère au début de votre mandat une tonalité quelque peu assombrie. Vous n'en êtes pas responsable, mais la tentation de travailler en effectifs réduits est omniprésente. Dans votre déclaration, vous avez mentionné la question de l'élargissement de la composition de la Conférence, et voilà maintenant qu'un grand nombre de délégations demandent à être acceptées en qualité d'observateurs. Vous avez souligné que certains États se demandaient en quoi une Conférence du désarmement élargie pourrait contribuer à débloquer la situation. On a toujours tendance à penser qu'il est plus facile d'obtenir des résultats lorsqu'on est moins nombreux. Je répondrai à ceux qui sont de cet avis que le plus simple est de rester seul. Il devient ainsi beaucoup plus facile de prendre des décisions. Nous devons être ouverts à la démocratie, et ce n'est pas une chose facile. J'ai aussi été surpris par cette invitation adressée à quelques délégations, et pour être tout à fait franc, je me suis demandé pourquoi le Brésil ne figurait pas sur la liste. Quelle est l'intention du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en excluant un pays comme le Brésil de ce groupe? Je ne parviens pas à dégager de critère précis qui aurait pu servir de base à l'élaboration de cette liste d'invités. C'est pourquoi je m'associe aux délégations qui ont fait part de leur surprise, et je rappelle également que, dans son résumé de la réunion de haut niveau du 24 septembre 2010, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a abordé la question de l'élargissement de la Conférence et mentionné l'idée consistant à désigner un coordonnateur spécial en charge de cette question. Il y a donc de quoi être étonné de ce qu'il commence par tenter de réduire le nombre de délégations qu'il souhaite consulter.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je n'avais pas non plus l'intention de prendre la parole, mais je crois que les points qui ont été évoqués par les orateurs qui m'ont précédé appellent quelques observations de ma part. Mais auparavant, qu'il me soit permis de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence, dont j'espérais qu'elle s'ouvrirait sur une note plus positive. Permettez-moi aussi d'adresser mes condoléances à la délégation russe en mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie dans l'attaque violente de Moscou, et d'exprimer ma sympathie aux familles.

Monsieur le Président, nous avons également appris hier soir la tenue de cette réunion, et je dois dire que nous avons été quelque peu surpris par le fait que certains membres de la Conférence seulement y ont été conviés. Conformément au règlement intérieur, nous participons en tant que membres égaux et souverains conformément au règlement intérieur de la Conférence. La Conférence ne distingue pas les États en fonction de telle ou telle catégorie et ne privilégie aucun d'entre eux, et je crois qu'il importe que nous travaillions dans le respect de ces règles. Lors de la réunion de haut niveau de septembre 2010, la participation et l'intérêt ont été élevés, et nous avons bien entendu hâte d'écouter le point de vue du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies demain.

Ce sujet intéresse très largement les membres de la Conférence et au-delà. Dans ce contexte, il serait naturel que tous les membres de la Conférence soient associés à cet échange avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je crois par conséquent qu'il est important de faire en sorte que notre façon de travailler nous rapproche au lieu de nous éloigner. Comme je l'ai indiqué lors des consultations que vous avez organisées avec le Groupe des 21, je crois que dans tous les efforts que nous faisons pour parvenir à un consensus sur l'adoption d'un programme de travail, loin de nous éloigner, nous devrions tout faire pour nous rapprocher, car c'est seulement de cette façon que nous atteindrons nos objectifs communs.

M. Mundaraín Hernández (Venezuela) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, j'aimerais, comme les orateurs qui m'ont précédé, vous féliciter d'avoir accédé à la présidence. Nous sommes convaincus que votre humour légendaire, votre sens du dialogue et votre expérience contribueront à faire avancer les travaux de la Conférence.

À l'image des autres orateurs, nous nous tenons aux côtés du peuple et du Gouvernement russes qui, frappés par un attentat, traversent une période de deuil et de chagrin. De même, nous adressons nos salutations aux Ambassadeurs de la Tunisie et du Sénégal, qui ont quitté la Conférence pour d'autres fonctions. Comme vous l'avez indiqué dans votre déclaration, nous profitons également de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux Ambassadeurs de la Hongrie, du Kenya, du Zimbabwe et de la Suède.

Monsieur le Président, dans votre allocution, vous avez évoqué la question de la participation de la société civile et des États siégeant en qualité d'observateurs. C'est une occasion d'accroître le niveau de participation à la Conférence et de rendre cette instance plus démocratique. Cependant, je crois que les efforts de cette nature pâtissent de la tenue de telles réunions, qui manquent de transparence et reflètent une approche sélective. Ma délégation estime qu'à ce stade des travaux de la Conférence, il est important de bâtir la confiance entre les membres, et de telles réunions ne vont pas dans cette direction, ce qui serait pourtant essentiel.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je n'avais pas non plus l'intention de prendre la parole aujourd'hui, mais j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas utile de donner l'impression que la présente séance n'était qu'une réunion réservée aux seuls États membres du Groupe des 21, et qu'il fallait que d'autres y participent aussi. Je vous félicite d'avoir accédé à la présidence et aussi de votre déclaration liminaire, malgré le fait qu'elle n'apporte aucune bonne nouvelle, mais nous sommes bien sûr conscients de la situation. Je me joins à ceux qui ont adressé leurs condoléances à nos collègues russes.

Pour ce qui est de la question dont nous sommes saisis, je dois dire que pour moi, ce n'est pas le Président de la Conférence du désarmement qui a adressé l'invitation à cette séance officieuse particulière. Lorsque j'ai entendu et lu cette invitation, j'ai d'abord cru, de façon purement pragmatique, qu'il était probablement intéressant de réunir un cercle restreint de délégations, car le dialogue serait facilité. Cependant, devant l'enthousiasme suscité dans cette salle par cette réunion et par la participation à cet échange, je crois qu'il n'est jamais trop tard pour reconsidérer son organisation. En effet, malgré mon pragmatisme initial, je comprends le sentiment de notre collègue brésilien: de prime abord, je me suis demandé pourquoi nous n'étions pas conviés, pourquoi les autres n'étaient pas conviés et quel était l'intérêt de cette formule. Je pense que le Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui est présent et que je salue, aura pris note de cette discussion.

Le Président (*parle en anglais*): Avant de donner la parole au Secrétaire général de la Conférence du désarmement, je voudrais faire quelques observations. Je crois que d'une certaine manière, la présente session connaît un début remarquable en ce que nous avons en ce moment un échange de vues spontané sur une question qui revêt de toute évidence une

grande importance pour beaucoup de délégations. Nous ne serons peut-être pas d'accord entre nous, mais nous avons à tout le moins un débat que je qualifierais d'honnête et d'ouvert. Une dernière remarque: pour ceux d'entre nous qui participent aux travaux d'autres institutions des Nations Unies ici à Genève, j'ai compris que le temps dont disposait le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était extrêmement limité et qu'il ne faisait que passer de réunion en réunion en raison d'un calendrier très chargé. Je signale également qu'au sein d'autres instances, la question de savoir si tous les États pourront prendre la parole au cours des séances auxquelles le Secrétaire général assistera est encore en suspens, et il est intéressant d'entendre les pour et les contre en la matière.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Je ne voulais pas que le fait que j'ai été le seul à ne pas présenter mes condoléances à la Fédération de Russie après l'horrible attentat terroriste qui a frappé ce pays hier soit mal interprété. Je ne faisais qu'une observation spécifique concernant la proposition pakistanaise, et j'avais prévu de faire une déclaration générale plus tard. Mais puisque l'occasion se présente, j'adresse bien sûr à la Fédération de Russie et à son Ambassadeur nos plus sincères condoléances.

M. Ordzhonikidze (Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (*parle en anglais*): Comme l'a indiqué le Président, le programme du Secrétaire général à Genève est particulièrement chargé pour les deux jours qui viennent. Il dispose d'une quarantaine de minutes pour la séance de la Conférence du désarmement, et il ne prévoit pas de séance officielle. Je crois que le Secrétaire général est libre de réunir les délégations ou groupes de délégations de son choix compte tenu du fait qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'une réunion officieuse. Il ne présentera pas d'idée ou de proposition nouvelle à cette occasion. C'est aux membres qu'il appartient de se prononcer sur ces propositions, sur ces idées et sur la façon de procéder. Le Secrétaire général a l'intention de demander ce qui se passe et comment vous entendez procéder. Je crois que c'est une prérogative du Secrétaire général, et je crois que toute délégation est en droit d'avoir une rencontre informelle avec un ami, plusieurs amis ou même davantage d'amis. Lorsque vous avez des consultations officieuses entre vous, je n'y vois aucune objection en tant que Représentant personnel du Secrétaire général. J'espère que vous ne verrez pas d'inconvénients à ce que le Secrétaire général s'entretienne avec certaines délégations. Je comprends la logique qui sous-tend les invitations du Secrétaire général. Bien sûr, il souhaite s'entretenir avec les Présidents de la session, avec les coordonnateurs régionaux et avec les représentants des membres permanents du Conseil de sécurité, ce qu'il fait régulièrement à New York, au moins une fois par mois, parce que je crois qu'il n'est pas possible de faire quoi que ce soit de sérieux sans eux. Je ne vois là aucune arrière-pensée et, quoi qu'il en soit, vos coordonnateurs vous informeront du contenu de ces entretiens. Il m'a même demandé de prononcer un discours en tant que son Représentant personnel. Je lui ai répondu: «Non, Monsieur le Secrétaire général, je préférerais vous écouter vous, et je rendrai compte aux autres.». Les coordonnateurs peuvent à leur tour rendre compte aux délégations. N'y voyez aucune arrière-pensée. Comme vous le savez et comme chacun le sait, à l'ONU, il n'y a rien de secret et, en particulier, le Secrétaire général n'a pas l'intention de faire de cette rencontre une rencontre secrète entourée d'un service de sécurité impitoyable avec ceux qui voudraient entrer. S'il se passe quelque chose d'intéressant, tout le monde en sera informé. Ne soyez donc pas inquiets.

Le Président (*parle en anglais*): Avant de donner la parole à l'Ambassadeur Akram, je voudrais dire que nous avons un important travail de procédure à accomplir concernant l'ordre du jour et les États observateurs, et j'espère que nous pourrons l'accomplir au cours de la présente séance. J'aimerais aussi pouvoir passer à la liste des orateurs inscrits. Toutefois, si l'Ambassadeur Akram a des observations spécifiques à formuler sur le sujet qui nous occupe en ce moment, je suis disposé à lui redonner la parole.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je regrette de devoir prendre la parole une deuxième fois, mais je crois qu'au vu de l'explication ou de la position qui vient d'être exposée par le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, il m'appartient de prendre la parole et, à tout le moins, d'exposer à mon tour la position de ma délégation. Je suis reconnaissant à tous les collègues qui se sont exprimés sur ce point. L'idée qui ressort clairement de toutes les interventions que nous avons entendues est que nos travaux, y compris nos échanges avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, doivent être guidés par une approche ouverte et transparente. Je sais bien que le Secrétaire général est une personne très occupée, et je respecte cela. Je sais aussi qu'il doit prendre la parole devant le Conseil des droits de l'homme, puis au cours d'une réunion consacrée aux questions humanitaires. Je sais aussi que pour cette réunion humanitaire, aucune liste de pays privilégiés n'a été établie, que ce soit pour prendre la parole ou pour ne rien dire. Tout le monde a été invité, et tous ceux qui souhaitent prendre la parole auront la possibilité de le faire au cours de la réunion consacrée aux questions humanitaires. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas mettre en œuvre cette pratique à la Conférence du désarmement.

Ma deuxième remarque est la suivante: s'il y a lieu de limiter le nombre de personnes avec lesquelles le Secrétaire général doit s'entretenir, le choix logique serait de limiter ce nombre aux coordonnateurs des groupes. Chacun de ces coordonnateurs aurait la possibilité de faire connaître la position de son groupe respectif au Secrétaire général. Comme je l'ai dit, je pourrais même accepter que les six Présidents de la cession de 2011 s'entretiennent avec le Secrétaire général sur la façon de faire avancer la Conférence du désarmement. Cependant, je ne comprends tout simplement pas sur quelle base les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies sont les seuls pays à être invités à cette réunion. À la Conférence du désarmement, nous sommes tous égaux. Personne n'est plus égal que les autres. Ici, nous ne reconnaissons le droit de veto à aucun pays. Nous ne sommes pas au Conseil de sécurité, mais à la Conférence du désarmement. Pour cette raison, je ne peux pas accepter que la position de mon pays puisse ou ne puisse pas être représentée par cinq membres considérés comme les seuls capables de prendre la parole devant le Secrétaire général. L'Ambassadeur de l'Allemagne a fait une proposition tout à fait raisonnable, et je souhaite que l'Allemagne devienne un membre permanent du Conseil de sécurité le plus rapidement possible, car cela permettrait de contrecarrer le silence des cinq autres membres permanents du Conseil de sécurité en la matière. Quoi qu'il en soit, ma dernière remarque − et je tiens à être tout à fait clair à ce sujet − et que les décisions ou orientations formelles ou informelles qui pourraient être adoptées lors de cette réunion avec le Secrétaire général n'auront aucun effet sur le Pakistan et, par extension, ne constitueront en aucun cas une décision consensuelle de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Je fais partie des invités à cette réunion, mais je n'ai certainement pas eu l'impression qu'elle donnerait lieu à quelque décision que ce soit. Je crois que nos collègues du secrétariat de la Conférence du désarmement ont bien compris votre message. Je vous remercie tous de cet échange et des messages qui ont été dûment transmis de part et d'autre.

Je passe maintenant à la partie procédurale, qui est une partie importante de notre travail. Je vous invite à examiner le projet d'ordre du jour de la cession de 2011 de la Conférence du désarmement tel qu'il figure dans le document CD/WP.562, lequel vous a été distribué avant la séance, hier ou même plus tôt. Je propose que l'ordre du jour soit accompagné d'une déclaration présidentielle identique à celle des années précédentes, dont le texte se lit comme suit:

«Je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence pour l'examiner. En outre, la Conférence prendra en considération les paragraphes 27 et 30 de son règlement intérieur.».

Cette déclaration accompagne régulièrement l'ordre du jour. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Puis-je considérer que la Conférence est disposée à adopter le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CD/WP.562, ainsi que la déclaration dont je viens de donner lecture?

Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour sera publié par le secrétariat en tant que document officiel de la Conférence. J'invite à présent la Conférence à examiner les demandes reçues d'États qui ne sont pas membres de la Conférence et qui souhaitent participer aux travaux de la cession de 2011. Ces demandes sont contenues dans le document CD/WP.563, lequel énumère toutes les demandes reçues par le secrétariat au plus tard le 24 janvier 2011, à 15 heures, c'est-à-dire hier. Les demandes émanant d'États non membres qui seront parvenues au secrétariat après cette date vous seront soumises pour examen et décision au cours des prochaines séances plénières. Y a-t-il des commentaires sur ces demandes? Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ces travaux, conformément au règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

Nous avons eu un échange de vues très intéressant et ouvert. Je passe maintenant à la liste des orateurs, à laquelle j'ajoute la Colombie.

M. Dékány (Hongrie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de me joindre à vous aujourd'hui, à l'occasion de la toute première séance plénière de la session de 2011 de la Conférence du désarmement, en tant que nouveau Représentant permanent de la République de Hongrie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du désarmement. Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser, au nom de ma délégation, mes condoléances les plus sincères à la Fédération de Russie à la suite de l'horrible attentat qui a coûté la vie à des innocents à Moscou. Nous condamnons fermement le terrorisme, et nous adressons toute notre sympathie aux victimes et aux membres de leur famille. Permettez-moi de féliciter le Canada, et vous-même en particulier, M. Grinius, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. J'ai hâte de travailler avec vous et avec les autres présidents au cours de l'année qui s'ouvre.

Au cours des deux dernières années écoulées, nous avons assisté au réveil du processus de désarmement. Lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010, les États membres ont adopté par consensus un plan d'action. Les négociations sur un nouveau traité de réduction de désarmement stratégique entre la Fédération de Russie et les États-Unis se sont achevées avec succès, et le nouvel instrument devrait entrer en vigueur dans un avenir proche. Enfin, la sécurité nucléaire est devenue une question centrale, à la faveur des divers engagements pris par les États intéressés dans le but de renforcer leur coopération et de faire évoluer leurs pratiques nationales en ce domaine.

Cependant, malgré cet élan positif, la Conférence du désarmement s'est une nouvelle fois montrée incapable de respecter sa promesse et de faire progresser le mécanisme de désarmement. Le Secrétaire général de l'ONU, la Conférence d'examen du TNP de 2010 et la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies ont exhorté cette instance à engager un travail de fond, mais leurs appels demeurent jusqu'à présent sans réponse. Cela ne peut plus durer. Demain, le Secrétaire général de l'ONU nous présentera son évaluation de la situation, et je suis persuadé qu'il ne se privera pas de faire

état de sa profonde déception devant l'absence de progrès sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Permettez-moi de souligner que la Hongrie est prête à participer activement à des discussions destinées à parvenir rapidement à un accord sur un programme de travail et à son adoption. Nous reconnaissons que les quatre questions centrales inscrites à l'ordre du jour régulièrement reconduit de la Conférence du désarmement appellent un examen sérieux, car chacune d'entre elles contribue à notre objectif commun d'un monde plus sûr et d'un environnement international stable. Toutefois, reste à décider de la façon et du moment d'engager notre travail de fond. La plupart des États membres de la Conférence estiment − et c'est aussi un point de vue que la République de Hongrie partage pleinement et appuie fermement − que la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles doit être la première étape vers la revitalisation de la Conférence. J'appelle tous les États membres à faire montre de flexibilité, à œuvrer pour nos objectifs et notre mandat commun et à être prêts à adopter le programme de travail, afin d'apporter la preuve que nous sommes ici pour faire ce qu'on attend de nous.

Permettez-moi de poursuivre par un message plus positif. Dans quelques semaines à peine, la République de Hongrie entamera la destruction de ses stocks d'armes à sous-munitions. Parallèlement à ce processus de destruction, dont l'achèvement est programmé pour le 30 juin, la Hongrie doit ratifier cette année la Convention sur les armes à sous-munitions. Le processus de destruction sera mis en œuvre dans le respect de toutes les règles relatives à la protection de l'environnement et de la santé publique, et le site choisi sera ensuite rendu à l'agriculture. Nous inviterons des observateurs internationaux à assister à ce processus, comme nous l'avions fait en 2005 lorsque nous avons éliminé les 1 500 dernières mines antipersonnel conservées conformément à l'article 3 de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction.

Permettez-moi de dire quelques mots à propos des États observateurs à la Conférence du désarmement. Année après année, les États observateurs se montrent très intéressés par nos discussions. Leur engagement mérite d'être reconnu à travers un élargissement de la Conférence. C'est pourquoi la Hongrie continue d'appeler de ses vœux un élargissement de la Conférence du désarmement. La société civile est, elle aussi, déterminée à faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement. Je crois qu'elle fait partie de notre grande famille, et j'ai hâte de travailler avec elle et d'écouter ce qu'elle a à dire, non seulement à l'occasion traditionnelle de la Journée internationale de la femme, mais aussi lors d'autres rencontres entre la Conférence du désarmement et les ONG.

En conclusion, je voudrais dire que j'apprécie le travail que vous avez accompli en préparant de façon systématique le début de la session de 2011 de la Conférence du désarmement. Nous savons tous que cette année est considérée comme cruciale, car elle pourrait bien être la dernière chance pour cette instance de se remettre au travail. Soyez assuré, Monsieur le Président, que ma délégation est prête à prendre part à cet effort. Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes les délégations, le plein succès.

M. Knutsson (Suède) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer la sympathie de mon gouvernement au peuple russe après le déplorable attentat qui a visé un aéroport moscovite. Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui ferme et indéfectible de ma délégation à vos efforts qui, nous en sommes persuadés, contribueront à faire progresser notre important travail.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant la Conférence. Je voudrais profiter de cette occasion pour exposer brièvement la position de ma délégation concernant les questions dont la Conférence est saisie. Permettez-moi tout d'abord

d'indiquer que la voie de la Suède se fera entendre à travers les déclarations faites au nom de l'Union européenne. Nous faisons également partie de la Coalition pour un nouvel ordre du jour.

La Suède est très intéressée par l'action en faveur du désarmement, notamment nucléaire. Nous sommes arrivés à la conclusion que la possession d'armes nucléaires a davantage de chance d'amoindrir notre sécurité que de la renforcer. C'est pourquoi nous contribuons activement à la promotion du désarmement nucléaire et à la prévention de la prolifération de ces armes.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que la Suède souhaite que la Conférence du désarmement engage de toute urgence des négociations sur les questions de fond. Permettez-moi de citer mon ministre des affaires étrangères, M. Carl Bildt, qui a déclaré lors de la réunion de haut niveau de septembre dernier que les plus ardents partisans de progrès dans le domaine du désarmement multilatéral et de la limitation des armements ne pouvaient plus accepter l'absence de négociation de fond à la Conférence du désarmement. Il a ajouté que des progrès tangibles devaient être accomplis dans la résolution des différentes questions et, en particulier, des négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Il a conclu en soulignant que la volonté politique devait être renforcée pour permettre à la Conférence de sortir de l'impasse et de jouer son véritable rôle de promoteur de la paix et de la sécurité.

La réunion de haut niveau qui s'est tenue à New York a montré de façon manifeste que le monde attendait des progrès, particulièrement de la part de la Conférence du désarmement. Il nous appartient donc de répondre à ces attentes. Les progrès, ou l'absence de progrès, seront évalués à l'aune de la réunion de haut niveau.

Nous connaissons tous les récents événements internationaux survenus dans le domaine du désarmement, événements que nous qualifions tous volontiers d'élan renouvelé. Les événements les plus récents, à savoir la ratification par le Congrès des États-Unis du nouveau Traité START et le lancement d'un processus analogue dans la Fédération de Russie, constituent des événements très positifs dont il y a tout lieu de se féliciter. La réaffirmation, par l'Administration des États-Unis, de la décision de ce pays de tout faire pour ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est un autre signe positif.

Pourtant, nous devons faire davantage que nous contenter de nous référer à cet élan dans nos discours. En effet, cet élan doit être exploité au mieux dans les instances et les processus internationaux, et peut-être plus particulièrement à la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans ce domaine. Nous devons utiliser la Conférence du désarmement et lui faire faire ce à quoi elle est destinée.

Récemment, les membres de la Conférence du désarmement ont été en mesure au moins une fois de se mettre d'accord sur ce qu'il convenait de faire. Nous savons tous ce qu'il est advenu de ce compromis savamment élaboré. Il n'a jamais été destiné à résoudre les différences de perception en matière de sécurité. Cette démarche devra faire l'objet des négociations proprement dites. Cependant, nous demeurons convaincus que ce compromis peut encore servir de base à un travail de fond sans nuire à la capacité de qui que ce soit de défendre ses intérêts de sécurité.

Une des principales questions dont est saisie la Conférence du désarmement est celle des matières fissiles. L'idée de plafonner juridiquement la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes est largement partagée. Les séances officieuses consacrées à ce thème l'année dernière, lesquelles ont été présidées par la délégation suédoise, ont renforcé l'impression que ce thème était arrivé à maturité pour la négociation.

Un tel traité, pour autant qu'il ait une portée suffisante et qu'il soit assorti de mesures de vérification concertées, finirait par limiter la capacité des États parties à développer leurs arsenaux nucléaires. Nous sommes de l'avis qu'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles doit nécessairement s'inscrire dans un processus progressif de désarmement nucléaire. Ce traité fait effectivement partie des mesures pratiques de désarmement nucléaire décidées lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et du plan d'action pour un désarmement nucléaire adopté à cette même Conférence.

Le désarmement nucléaire est l'objectif ultime de beaucoup de nos efforts. Pour tous ceux qui aspirent à un monde exempt d'armes nucléaires, il est nécessaire que de nouvelles mesures soient prises pour atteindre cet objectif. La Suède attache une importance particulière à la poursuite des réductions des arsenaux nucléaires, y compris des arsenaux nucléaires non stratégiques ou tactiques. Le nouveau Traité START marque une étape importante. La Suède pense qu'il est important que ce traité soit suivi de pourparlers destinés à réduire de façon significative, voire à éliminer, les armes nucléaires tactiques. Ces armes sont des restes dangereux d'un passé dangereux.

La mise en place de garanties de sécurité négatives multilatérales et juridiquement contraignantes en faveur des États non dotés d'armes nucléaires figure également parmi les questions centrales dont est saisie la Conférence. Cette question doit être considérée comme un moyen de renforcer la sécurité individuelle et collective des État et de faciliter les progrès du désarmement en général.

La question de l'espace extra-atmosphérique est une autre question centrale dont est saisie la Conférence du désarmement. À l'ère de la mondialisation, l'humanité dépend de plus en plus largement de l'utilisation pacifique de l'espace, une réalité qui met en évidence la nécessité d'aborder la question de la sécurité de l'espace. Il s'agit de prévenir une course aux armements dans l'espace et de réglementer la question de la création de débris par l'expérimentation ou l'emploi d'arme antisatellite. Il convient de promouvoir les discussions sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Notre vision d'un monde sans armes nucléaires ne deviendra pas réalité demain, mais nous sommes convaincus qu'il est possible de prendre sans plus tarder de nouvelles mesures en faveur de cet objectif. En d'autres termes, et j'en terminerai là, la Suède, à l'instar de nombreuses autres délégations, réclame l'ouverture immédiate de négociations et de discussions de fond à la Conférence du désarmement. Les fondements de ce travail ont été posés. Nous avons toute raison d'engager un travail sur cette base. En tant que représentants dévoués et responsables des États membres de la Conférence et de la communauté internationale, nous sommes tenus par l'obligation d'agir dans ce sens.

M. Gómez Camacho (Mexique) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, je voudrais d'emblée, bien sûr, adresser mes condoléances les plus sincères au peuple russe et à nos collègues de la Mission russe, à la suite des événements tragiques de Moscou. En deuxième lieu, j'ai écouté avec attention toutes les délégations et les discussions de ce matin, et je dois dire que ma délégation partage les points de vue qui ont été exprimés par nos collègues. En outre, si vous me le permettez et avec toute l'honnêteté qui doit toujours prévaloir dans nos discussions, j'aimerais, bien sûr, souligner que j'ai sincèrement apprécié la réponse apportée par le Secrétaire général de la Conférence du désarmement. Toutefois, je dois dire que cette réponse ne m'a que partiellement convaincu. Peut-être que, comme l'a déclaré le Représentant permanent de l'Allemagne, nous avons encore le temps de résoudre ce problème.

Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, qui entame aujourd'hui sa session de 2011. Vous pouvez compter sur l'appui du Mexique dans tous vos efforts, et nous saluons la façon ouverte, pluraliste et transparente dont vous avez mené les consultations organisées

en préparation de la présente session. Pour nous, la Conférence a aujourd'hui l'occasion de remettre en cause l'affirmation selon laquelle le climat international actuel ne serait pas favorable à la conclusion d'accords de désarmement. S'agissant de l'action internationale en faveur du désarmement, les années 2009 et 2010 ont été marquées par des événements historiques aux niveaux unilatéral, bilatéral et multilatéral. Parmi ces événements figurent le Sommet sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires organisé par le Conseil de sécurité et le premier accord conclu depuis dix ans dans le cadre de la Conférence d'examen du TNP avec l'adoption, en temps voulu, d'un plan d'action spécifique pour un monde sans armes nucléaires.

Les événements importants survenus dans le domaine des armes classiques, tels que l'ouverture de négociations sur un traité sur le commerce des armes et l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions, démontrent qu'il est possible de faire de ces instruments une réalité.

Cependant, aujourd'hui, alors que la Conférence entame une nouvelle session, il existe un sentiment de frustration largement partagé car, une fois de plus, il apparaît impossible de sortir de l'impasse. De l'avis de mon gouvernement, cette situation n'est ni naturelle ni acceptable. Il est par ailleurs inacceptable que la Conférence perde son temps dans des activités extérieures à son mandat ou qu'elle laisse un point de l'ordre du jour l'emporter sur tous les autres. Le Mexique est particulièrement déçu par notre incapacité à adopter un programme de travail et, en particulier, par l'absence de progrès des négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire à la Conférence du désarmement, domaine qui demeure pour nous une priorité absolue.

Il est primordial que la Conférence accomplisse son mandat de négociation. Le Mexique a souligné ici même que négocier ne signifiait pas nécessairement parvenir à un accord. Cependant, pour pouvoir conclure des accords, il est nécessaire de négocier. Pour la Conférence, conclure des accords est une prérogative, mais négocier est un devoir.

La situation ne se débloquera pas d'elle-même. Nous, membres de la Conférence, devons agir concrètement pour promouvoir un niveau élevé de responsabilité et de transparence. C'est pourquoi le Mexique a proposé de fixer à la Conférence un délai pour accomplir son mandat, et il travaillera sur la base de l'idée selon laquelle ce délai sera fixé dans le courant de cette année.

La réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général a montré que beaucoup de pays souhaitent mettre fin à la période d'inactivité de la Conférence, ce qui montre qu'elle ne devrait pas avoir trop de difficultés à reprendre ses travaux de négociation.

Nous ne pouvons pas continuer à fonctionner sur la base de l'hypothèse selon laquelle la structure, la composition, l'ordre du jour et le règlement intérieur de la Conférence devraient demeurer inchangés. L'expérience nous a montré que les organisations internationales, une fois mises en place, périclitent ou, au contraire, se renforcent et s'adaptent à la réalité. Nous devons rendre la Conférence plus représentative du monde dans lequel nous vivons, envisager de l'élargir, et associer plus étroitement et de façon plus visible la société civile à ses travaux. Je souligne avant toute autre chose que l'abus de la règle du consensus entraîne une dépréciation de cette règle en en faisant un simple instrument de veto.

Pour le Mexique, certaines instances facilitent le processus décisionnel, alors que d'autres le contrarient. La Conférence du désarmement fait partie de la deuxième catégorie. J'espère qu'un jour, l'esprit de Cancún et les autres organisations internationales qui produisent des accords au bénéfice de l'humanité franchiront les murs de cette salle.

M. Manzou (Zimbabwe) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de m'associer aux autres délégations pour adresser nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple russes à la suite des événements tragiques qui se sont produits hier dans un aéroport moscovite. Nous tenons à assurer le peuple et le Gouvernement russes de notre sympathie et de notre solidarité.

C'est pour moi un grand honneur de me joindre à vous pour l'ouverture de la première partie de la session de 2011 de la Conférence du désarmement en ma qualité de nouvel Ambassadeur et Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos paroles de bienvenue très aimables. Je me réjouis de travailler avec chacun d'entre vous en étroite collaboration et de façon productive, alors que nous nous efforçons de trouver un consensus sur un programme de travail équilibré et complet susceptible de permettre à cette instance de reprendre un travail de fond.

Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement d'avoir accédé à la première présidence de la Conférence du désarmement pour la session de 2011. Nous tenons également à vous remercier des consultations intensives que votre délégation a menées durant l'intersession. Nous espérons que les fondements que vous avez posés permettront à la Conférence de parvenir à un consensus sur un programme de travail, sous votre direction éclairée. Ma délégation vous assure, vous-même et vos collaborateurs, de son appui et de sa coopération.

Le Zimbabwe est un État non doté d'armes nucléaires, qui n'a pas l'ambition d'acquérir de telles armes. Nous sommes un pays attaché à la paix, qui privilégie une résolution multilatérale des difficultés auxquelles notre monde fait face aujourd'hui. Notre participation active aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies témoigne de notre volonté et de notre détermination à promouvoir la paix et la sécurité internationales. Dans cet esprit, on n'insistera jamais assez sur la prééminence de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Mon pays attache une grande importance à chacune des quatre questions centrales dont est saisie la Conférence du désarmement. Le désarmement nucléaire constitue notre priorité absolue, et il est suivi d'un désarmement général et complet destiné à promouvoir la paix et la sécurité internationales pour toute l'humanité. Il est anormal que les dépenses militaires mondiales se soient élevées à environ 1 600 milliards de dollars en 2009, au détriment des efforts destinés à lutter contre la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Dans le même temps, la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, demeure paralysée depuis maintenant plus de douze ans. Nous pouvons et devons faire mieux pour notre bien et pour celui des générations à venir. Toutefois, les efforts destinés à atteindre ce noble objectif ne doivent pas fragiliser le principe de base qui guide nos travaux, à savoir celui du consensus. Le Zimbabwe est de l'avis que la règle du consensus reste valable et pertinente pour nos travaux aujourd'hui. Elle donne à chaque État la possibilité de faire valoir ses intérêts nationaux de sécurité et ses priorités à la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement et les instances qui l'ont précédée ont négocié des traités marquant dans le domaine du désarmement, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction, et la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Cette auguste instance reste capable de remporter de nombreux autres succès. Nous sommes fermement convaincus qu'avec une

volonté politique maximale et un esprit d'initiative adapté, la Conférence du désarmement devrait être en mesure de reprendre rapidement des négociations de fond.

En conclusion, ma délégation vous souhaite, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres présidents de cette année, une session de 2011 productive.

Mme Arango Olmos (Colombie) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple colombiens, d'exprimer nos condoléances au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie au lendemain de l'attentat terroriste qui a frappé un aéroport. Nos pensées vont aux familles des victimes. Nous savons à quel point il est difficile de faire face à ces attentats, qui sèment la mort et la destruction partout où ils se produisent.

Permettez-moi également de vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la cession de 2011 de la Conférence du désarmement et de vous remercier d'avoir accompli un travail et des consultations essentielles au cours des dernières semaines écoulées.

Je voudrais réaffirmer que mon pays appuie fermement les efforts déployés par le Canada pour faire progresser de façon tangible les travaux de la Conférence. Mon pays, qui fait partie des pays appelés à exercer la présidence de la Conférence en 2011, connaît la principale difficulté à laquelle nous faisons face, et nous exhortons tous les États membres à coopérer avec souplesse afin de nous permettre d'accomplir des progrès sensibles cette année.

La Colombie estime qu'en 2011 le principal objectif de la Conférence du désarmement doit être d'adopter et d'exécuter un programme de travail. Cependant, les difficultés rencontrées dans la recherche d'un consensus en la matière ne doivent pas nous empêcher de poursuivre nos discussions sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, notamment le désarmement nucléaire, la possibilité d'un traité sur les matières fissiles, la question des garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Tous les traités doivent être négociés de façon équilibrée et équitable, sans négliger les autres questions inscrites à l'ordre du jour. Dans ce contexte, nous pensons que la démarche proposée par l'actuelle présidence est judicieuse, et nous tenons à réaffirmer que notre délégation appuie les travaux et les débats de la Conférence du désarmement.

Le nouvel élan que connaît depuis quelques années le désarmement nucléaire nous offre une occasion importante de progresser dans les négociations devant conduire à l'élaboration d'instruments spécifiques. La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, a un rôle important à jouer dans ce domaine. La communauté internationale scrute la Conférence à la recherche de signes de progrès, et nous devons répondre à ses attentes. C'est non seulement la réputation de la Conférence qui est en jeu, mais aussi l'occasion offerte par l'actuel climat international de nous rapprocher du rêve d'un monde plus sûr, exempt de la menace d'une guerre nucléaire.

M. Oyarce (Chili) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer aux autres délégations pour exprimer ma tristesse à l'occasion du terrible attentat qui a frappé la Fédération de Russie.

Nous adressons nos salutations aux Ambassadeurs du Sénégal et de la Tunisie, les remercions de leur travail et leur souhaitons tous nos vœux de succès. Nous tenons également à souhaiter la bienvenue aux Représentants permanents de la Hongrie, du Kenya, de la Suède et du Zimbabwe.

Le Chili tient à s'associer aux autres délégations pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la Conférence. Nous tenons, en particulier, à saluer l'engagement du Canada et votre engagement personnel dans le travail préparatoire accompli en préparation de la présente session à travers de vastes consultations et des initiatives destinées à nous permettre de contribuer sur le fond à la résolution des questions dont nous sommes saisis.

Vous pouvez compter sur notre appui indéfectible. Nous tenons également à souligner que notre pays est prêt à examiner tout programme de travail que vous pourrez être amené à proposer et que la Conférence pourrait approuver. Je crois qu'il est du devoir politique de notre délégation d'assumer cette responsabilité.

Comme cela a déjà été souligné − et je ne reviendrai pas sur le détail de la question − le contexte international n'est pas nécessairement défavorable à la préparation d'un terrain propice à la négociation d'instruments de désarmement et de non-prolifération. Nous pensons que, comme l'a souligné l'Ambassadeur du Mexique, il est important de négocier, que les négociations sont une composante essentielle du multilatéralisme, et que par conséquent, le silence, et j'insiste sur ce mot, le silence de la Conférence du désarmement, est difficile à comprendre, non seulement à nos yeux, mais aussi à ceux de la communauté internationale et de la société civile. De toute évidence, il existe des préoccupations politiques portant sur la raison d'être de la Conférence, et la réunion de haut niveau de New York a souligné ce sentiment collectif. Nous vivons un moment important. Nous l'avons dit et nous continuerons à le dire. C'est un moment qui requiert de la réflexion, du réalisme et des actions concrètes.

Pour être pragmatiques, nous pensons qu'il y a lieu de prendre acte de l'importance que le Secrétaire général a attaché au mandat de cette instance, dans le cadre des priorités annuelles définies pour l'Organisation. À l'évidence, la revitalisation de l'action multilatérale en ce domaine suscite un grand intérêt. La Conférence du désarmement doit être au centre de ces efforts. Si cela ne se produit pas, nous aurons du mal à éviter des décisions plus radicales qui pourraient bien être prises en dehors de cette instance.

Monsieur le Président, à notre humble avis, votre plan de travail pourrait produire ce que je qualifierai d'espace plus structuré pour aborder les questions considérées comme prioritaires par cette instance. Il nous semble que ce plan pourrait aider la Conférence à aborder de façon systématique en séance plénière les tâches de fond dont elle est saisie. Les États, la société civile et les experts pourraient être associés à ces efforts, comme c'est le cas dans d'autres domaines, afin d'améliorer la qualité de l'information requise par les États membres pour jouer leur rôle fondamental de négociateurs.

En revanche, nous ne croyons pas qu'il serait judicieux d'entamer une nouvelle série de déclarations politiques au sein de cette instance ou de tenir de nouvelles séances en l'absence de plan ou de calendrier clair pour l'année. Nous proposons donc, après l'adoption de l'ordre du jour qui vient d'intervenir, de poursuivre nos efforts pour adopter, dès que possible, un programme de travail qui reflète de façon novatrice nos sentiments et nos priorités fondamentaux concernant les questions centrales. Monsieur le Président, tous ces efforts doivent être perçus à la lumière de notre intérêt commun pour la revitalisation des mécanismes de désarmement, ce qui nous semble primordial pour créer les conditions nécessaires à la paix et à la sécurité, un objectif qui relève de notre responsabilité politique et morale. Dans sa configuration actuelle et sans préjuger de son éventuel élargissement, la Conférence du désarmement doit s'inscrire dans cette démarche responsable. Soyez assuré que ma délégation coopérera aux efforts que vous menez pour faire en sorte que la Conférence réussisse.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de saisir cette occasion de faire part de nos vives condoléances à nos amis russes à la suite de l'attentat terroriste perpétré hier à Moscou. Nous, Pakistanais, comprenons parfaitement cette situation, et nous leur souhaitons de parvenir à vaincre le fléau du terrorisme.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement au début de la session de 2011. Nous sommes convaincus que vous exercerez vos responsabilités de façon équilibrée, transparente et ouverte, dans le respect du règlement intérieur. Nous saluons votre engagement et votre dévouement personnels au nom des travaux de la Conférence du désarmement, et nous vous assurons de notre pleine coopération.

Permettez-moi également de souhaiter officiellement la bienvenue aux collègues qui se sont récemment joints à la Conférence du désarmement, et de leur dire que nous avons hâte de travailler avec eux dans un esprit constructif.

J'ai souhaité prendre la parole dès le tout début de nos travaux devant les graves événements récents qui auront de sérieuses répercussions pour la sécurité et la stabilité du monde et, de ce fait, pour le déroulement des travaux de la Conférence du désarmement.

Ma délégation a toujours affirmé que la Conférence du désarmement ne travaillait pas dans le vide. Nos travaux sont directement touchés par les récents événements survenus dans le système politique international actuel. Aucun État ne peut mener une politique de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération au niveau mondial en prétendant que cette politique n'a aucune incidence sur nos travaux.

Au cours des deux dernières années écoulées, le Pakistan a clairement indiqué qu'il n'était pas en mesure d'accepter l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement, en raison de la clause discriminatoire adoptée par le Groupe des fournisseurs nucléaires permettant à plusieurs grandes Puissances de faire bénéficier notre voisin d'une coopération dans le domaine nucléaire, car cet arrangement ne fera qu'accentuer, au détriment des intérêts de sécurité du Pakistan, l'asymétrie des stocks de matières fissiles dans la région.

Nous l'avons également souligné précédemment, le Pakistan est contraint d'adopter cette position en raison de l'attitude sélective et discriminatoire adoptée par certains États au mépris de leurs propres engagements nationaux et internationaux, et à des fins de profit et au nom de concepts de dissuasion et d'équilibre des forces dépassés qui datent de la guerre froide.

Il est regrettable qu'au lieu de revenir sur ces pratiques déstabilisatrices, une des principales Puissances ait franchi un pas de plus en annonçant, en novembre 2010, son intention d'appuyer l'adhésion pleine et entière de notre voisin aux quatre régimes multilatéraux de contrôle des exportations, à savoir le Groupe des fournisseurs nucléaires, le Régime de contrôle des technologies balistiques, le Groupe australien et l'Arrangement de Wassenaar, et de consulter les membres de ces dispositifs afin de promouvoir une évolution des critères d'adhésion.

Cet acte irresponsable pose incontestablement plusieurs questions. Prenons l'exemple de l'adhésion au Groupe des fournisseurs nucléaires. Il apparaît évident que le pays bénéficiaire ne répond pas aux critères d'adhésion au Groupe des fournisseurs nucléaires, puisqu'il n'est partie ni au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ni à aucun autre accord régional de non-prolifération. C'est pourquoi les membres du Groupe sont dans l'obligation d'élaborer des nouveaux critères d'adhésion, c'est-à-dire, en d'autres termes, de développer une autre série de critères discriminatoires faits sur mesure pour

satisfaire un pays, comme ce fut le cas pour le même pays avec la clause de coopération nucléaire.

Nous assistons une fois de plus à une violation flagrante des engagements nationaux et internationaux souscrits pour promouvoir le régime international de non-prolifération. Une fois de plus, la sélectivité, la règle de l'exception, la discrimination, les «deux poids, deux mesures» sont utilisés au détriment des principes et engagements internationaux.

Reste à déterminer si cette démarche, qui a d'ores et déjà été communiquée au Groupe consultatif du Groupe des fournisseurs nucléaires réuni à Vienne en novembre 2010, recevra l'appui des autres membres du Groupe. Deux d'entre eux ont déjà indiqué qu'ils l'appuieraient, sans aucun doute avec un œil sur les profits qu'ils pourraient retirer de leur propre accord de coopération nucléaire avec le pays bénéficiaire.

Une question fondamentale qui se pose est celle de savoir si les autres membres du Groupe des fournisseurs nucléaires, en particulier ceux qui se posent en protecteur invétéré du régime international de non-prolifération, accepteront la violation flagrante de ce régime. De toute évidence, puisque toutes les décisions du Groupe des fournisseurs nucléaires sont adaptées par consensus, ces états sont en mesure de satisfaire à leurs obligations, à moins qu'ils succombent tout simplement une fois de plus aux pressions des grandes Puissances, comme elles l'ont fait dans le passé. Il va sans dire que le Pakistan les observera avec la plus grande attention.

Pour nous, on doit se demander si le Groupe des fournisseurs nucléaires peut se permettre de violer ses propres règles en ouvrant ses portes à un pays dont les essais nucléaires réalisés en 1974 ont précisément motivé la création du Groupe des fournisseurs nucléaires. S'il donne suite, le Groupe des fournisseurs nucléaires n'aura plus aucune crédibilité dans le contexte du régime international de non-prolifération.

Ces événements marqueront une évolution considérable de l'environnement stratégique. Ils marqueront une étape dans le bouleversement des fondements mêmes du régime international de non-prolifération. Le message véhiculé par une telle initiative est que les grandes Puissances changent les règles du jeu dès lors qu'elles y ont intérêt. Nous sommes fermement convaincus que les «deux poids, deux mesures» et la discrimination doivent être rejetés.

Outre qu'elles fragilisent la validité et la crédibilité du régime international de non-prolifération, ces mesures contribueront à déstabiliser davantage encore la sécurité en Asie du Sud. L'adhésion de notre voisin au Groupe des fournisseurs nucléaires lui permettront de développer ces accords de coopération nucléaire et de perfectionner ses armes nucléaires et leurs vecteurs, en conséquence de quoi le Pakistan se verra dans l'obligation de prendre des mesures pour assurer la crédibilité de sa force de dissuasion. Ces initiatives auront pour effet cumulé de déstabiliser l'environnement stratégique de l'Asie du Sud et au-delà, voire l'environnement stratégique mondial. S'agissant de la Conférence du désarmement, elles auront pour effet de retarder les progrès dans le domaine de la non-prolifération, de la limite des armements et du désarmement.

Face à ces considérations, l'Autorité nationale de commandement, instance décisionnelle suprême sur les questions stratégiques au Pakistan, s'est réunie le 14 décembre 2010 sous la présidence du Premier Ministre pakistanais pour examiner les répercussions de ces événements sur notre sécurité nationale.

Le texte du communiqué de l'Autorité nationale de commandement sera distribué en tant que document de la Conférence du désarmement, mais il convient d'ores et déjà d'en citer les principaux éléments.

L'Autorité s'est déclarée préoccupée par les politiques et les démarches empreintes de sélectivité, du recours à la règle de l'exception et de discrimination s'agissant des régimes de contrôle des exportations stratégiques. Ces politiques, qui nuisent à la paix et à la sécurité internationales, fragilisent la crédibilité de l'actuel régime de non-prolifération et sont incompatibles avec les lois nationales et les obligations internationales. Qu'il repose sur des considérations stratégiques, politiques ou commerciales, le révisionnisme accentue les asymétries et vise à perpétuer l'instabilité, particulièrement en Asie du Sud.

L'Autorité a réaffirmé de façon catégorique que le Pakistan n'accepterait jamais d'être traité de façon discriminatoire et qu'il rejetait toute tentative visant à fragiliser sa force de dissuasion stratégique. Le Pakistan ne s'associera à aucune démarche dont la finalité serait préjudiciable à ses intérêts de sécurité légitime. L'Autorité a réaffirmé que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour garantir la sécurité nationale et préserver la crédibilité de la force de dissuasion pakistanaise.

À la suite de ce que je viens de dire, il paraît tout à fait évident que l'opposition de mon gouvernement à la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles n'a pu être que renforcée par ces événements. Néanmoins, à l'image d'un certain nombre d'autres délégations, nous ne souhaitons pas que la Conférence du désarmement reste dans l'impasse. C'est pourquoi nous croyons que des progrès de fond peuvent et doivent être faits sur les autres questions centrales dont nous sommes saisis, à savoir le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

La question du désarmement nucléaire reste la raison d'être même de la Conférence du désarmement. Cette instance n'a pas été créée uniquement pour négocier un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Il ne faut établir aucun couplage entre les progrès sur un point de l'ordre du jour et les progrès sur les autres points de l'ordre du jour. Nous devons progresser sur les questions pour lesquelles il y a consensus. Ma délégation a clairement indiqué à de nombreuses reprises les raisons pour lesquelles nous sommes opposés à la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Ceux qui sont opposés aux négociations sur les trois autres questions centrales doivent soit indiquer leur position avec la même clarté, soit permettre des progrès sur ces questions.

Les travaux de la Conférence du désarmement ne progresseront que sur la base d'une sécurité égale pour tous les États. La Conférence doit par conséquent demeurer attentive aux événements qui fragilisent la sécurité de ces États membres, non seulement au niveau stratégique, mais aussi dans le domaine conventionnel, régional et sous régional, de même qu'à l'impact de tous les types d'armes, y compris des missiles. Face aux événements dont je viens de parler, cet aspect est devenu primordial. Pour cette raison, le Pakistan estime que les questions se rapportant à la limitation des armes classiques au niveau régional et aux missiles sont essentielles à la paix et à la sécurité internationales. En conséquence, la Conférence du désarmement ne doit pas rester sourde aux répercussions négatives de ces systèmes d'armes, et nous invitons tous ses membres à examiner ces propositions et à préciser leur position dans ce domaine au cours des séances plénières. Nous souhaitons que les discussions officieuses permettront à la Conférence du désarmement d'examiner, au cours de sa session de 2011, l'ensemble des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi nous nous proposons d'aborder les questions se rapportant aux missiles sous tous leurs aspects et à la limitation des armes classiques aux niveaux régional et sous régional dans les déclarations que nous serons amenés à faire à la Conférence du désarmement au titre des articles 27 et 30 du règlement intérieur.

Le Président (*parle en anglais*): L'Ambassadeur du Pakistan a abordé un grand nombre de domaines dans sa déclaration et, si je puis apporter une touche personnelle, certaines des questions abordées semblent aller au-delà du champ de compétence de la

Conférence du désarmement et relever davantage de Vienne. Toujours à titre personnel, j'ai eu le privilège d'assister à Moscou, au début du printemps de l'année dernière, à un séminaire au cours duquel un grand nombre des questions que vous venez d'aborder ont été examinées par un des groupes de discussion qui travaillaient notamment sur les aspects mondiaux et régionaux. Il va sans dire que j'examinerai la possibilité d'organiser une activité parallèle pour nous permettre de faire le tour de ces questions et d'en examiner le contenu, un peu à l'image de ce que nous ferons en ce qui concerne les questions centrales dont est saisie la Conférence du désarmement. Je serai heureux de voir ce que nous pourrons faire.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Monsieur le Président, la Fédération de Russie et ma délégation vous félicitent d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2011 de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons le plein succès dans vos travaux, et vous pouvez certainement compter sur notre appui.

Monsieur le Président, chers collègues, nous sommes profondément touchés et sincèrement reconnaissants à chacun d'entre vous pour les condoléances que vous nous avez adressées à la suite de l'attentat terroriste qui a visé hier l'aéroport international Domodedovo de Moscou. Cet attentat a coûté la vie à 35 personnes et en a blessé plus ou moins grièvement plus d'une centaine d'autres. Il s'agit d'une attaque terroriste cruelle, inhumaine et bien préparée dont les auteurs ont utilisé un engin explosif de forte puissance rempli d'une grande quantité de projectiles.

Nous sommes particulièrement peinés par le fait que des ressortissants étrangers parfaitement innocents figurent au nombre des victimes. Je tiens à exprimer nos condoléances les plus sincères à tous les pays qui ont perdu des ressortissants dans cet odieux attentat. Nos pensées vous accompagnent.

La tragédie de l'aéroport de Moscou montre une nouvelle fois que le terrorisme est un fléau mondial qui pèse sur l'humanité et que nous devons travailler ensemble pour le vaincre.

Vos paroles de condoléances et la minute de silence que tous les membres de la Conférence du désarmement ont observée ne sont pas qu'une démonstration impressionnante de l'appui moral et politique qui nous est apporté en ces temps difficiles. Ils sont aussi un signe de la solidarité de la communauté internationale à l'égard de la Fédération de Russie dans sa lutte contre le terrorisme.

M. Ordzhonikidze (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (*parle en anglais*): Bien entendu, en tant que citoyen russe, j'éprouve le même sentiment que l'Ambassadeur, à savoir une profonde tristesse après la tragédie qui a frappé le pays. Cependant, mon principal propos est de dire que le Secrétaire général de l'ONU, avec lequel je me suis entretenu au téléphone après l'échange de vues que nous avons eu, m'a indiqué qu'il était heureux d'apprendre que tout le monde voulait le rencontrer. Ne s'attendant pas à un tel intérêt de la part des membres de la Conférence du désarmement, il ne disposait en tout et pour tout que de quarante-cinq minutes et avait prévu d'avoir un entretien très informel. Il m'a toutefois demandé de vous faire savoir qu'il conviait tous ceux qui le souhaitaient à assister à cette réunion, afin de permettre à la Conférence d'ouvrir sa session sur une note positive. Certaines délégations ayant exprimé ce souhait, le Secrétaire général est prêt à écouter chacun, mais essayez s'il vous plaît de prendre en compte le fait qu'il ne dispose que de quarante-cinq minutes, d'une heure au plus. J'espère qu'une présence renforcée des membres de la Conférence du désarmement sera profitable à la promotion du rôle de cette instance. Ce qui importe le plus, c'est que nous adoptions rapidement le programme de travail et que nous progressions pendant cette année.

Le Président (*parle en anglais*): Il n'y a plus d'orateur sur la liste, et je voudrais simplement faire quelques observations supplémentaires avant de lever cette 1re séance plénière. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, ma première priorité est de poursuivre les consultations et de travailler avec toutes les délégations intéressées pour définir un programme de travail susceptible d'être accepté par l'ensemble des États membres. Dans ce contexte, je devrai faire savoir à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, que je ne suis pas parvenu à faire adopter un programme de travail lors de la 1re séance plénière, conformément à sa demande. Toutefois, j'ai également indiqué que ma deuxième priorité était de ne pas perdre de temps, afin de pouvoir organiser des discussions de fond utiles sur les grandes questions de désarmement dont vous venez de parler, notamment sur les questions centrales. Vous vous en souvenez, au cours des entretiens officieux avec les groupes régionaux, j'ai proposé un calendrier provisoire, qui n'empêche personne de s'exprimer sur les questions de son choix, mais dont le but est d'utiliser au mieux le temps qui nous est imparti, étant donné que la présidence canadienne ne durera que trois semaines à peine après celle-ci. Je vous ai soumis le calendrier suivant: 1er février (mardi prochain): désarmement nucléaire en général; jeudi 3 février: la question des matières fissiles; 8 février: la prévention d'une course aux armements dans l'espace, sachant que le 7 février, le Stockholm International Peace Research Institute organisera une activité parallèle consacrée à l'espace; 10 février (à la fin de la troisième semaine de la présidence canadienne): garanties de sécurité négatives. Ce calendrier concerne plus particulièrement les États qui souhaitent s'exprimer sur les quatre questions centrales et, s'ils font venir des experts de leurs capitales, notamment si le déplacement est loin, qui souhaiteraient peut-être en apprendre davantage sur les divers aspects de la question considérée. Ce calendrier ne constitue en aucun cas un calendrier de travail au sens de l'article 20 du règlement intérieur. D'autre part, certains membres nous ont déjà rappelé l'article 30 du règlement intérieur, qui donne à tous les États membres de la Conférence du désarmement la possibilité d'aborder la question de son choix en séance plénière.

Les travaux d'aujourd'hui sont terminés.

M. Jazaïry (Algérie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, veuillez m'excuser, mais j'aurais besoin d'une précision. Nous avons adopté un ordre du jour. Malheureusement, nous n'avons pas adopté le programme de travail. Serait-il possible, par conséquent, que nous acceptions maintenant votre proposition visant à examiner d'autres points que ceux qui sont explicitement mentionnés dans l'ordre du jour? Vous avez proposé quatre points qui ne figurent pas de façon explicite dans l'ordre du jour. Ne faudrait-il pas que la Conférence du désarmement décide spécifiquement de les inclure, étant donné que nous nous apprêtons à examiner un point qui n'est pas inscrit de façon explicite dans l'ordre du jour que nous venons d'adopter?

Le Président (*parle en anglais*): En premier lieu, je ne cherche pas à obtenir de décision en particulier, car je souhaite poursuivre mes consultations sur l'adoption d'un programme de travail. Évidemment, celui qui a été adopté sous votre présidence, Monsieur l'Ambassadeur de l'Algérie, reste la référence. En réalité, ma proposition n'a aucun lien direct avec l'ordre du jour. Je propose simplement que si des délégations souhaitent aborder un thème particulier, elles auront tout le loisir de le faire, mais cette proposition n'a rien d'officiel, et c'est pourquoi elle n'appelle aucune décision à ce stade.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, nous apprécions réellement les efforts que vous faites pour trouver un moyen d'engager des discussions de fond à la Conférence du désarmement. Comme vous le savez, nous attachons une grande importance à la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Nous attachons par ailleurs une grande importance au règlement intérieur de cette instance, et nous souhaitons réellement que nos efforts soient pleinement conformes à ce règlement intérieur. Vous avez

informé plusieurs délégations de votre initiative d'engager des discussions de fond. Nous en avons référé à notre capitale et avons reçu quelques questions, lesquelles appellent des réponses claires. En premier lieu, nous croyons qu'il ne s'agit que d'une discussion, pas d'une négociation. Cette discussion n'a rien à voir avec les initiatives parallèles menées en marge de la Conférence du désarmement. Nous voudrions savoir si cet exercice a produit des résultats. La deuxième question est celle de savoir pourquoi nous engageons un débat de fond aussi tôt dans les travaux de la Conférence du désarmement. La priorité devrait être l'adoption d'un programme de travail équilibré et complet, et c'est sur cette priorité que nous devons nous concentrer. Une autre question est de savoir comment cette proposition s'intègre au règlement intérieur et comment nous pouvons garantir que la proposition ne sera pas utilisée pour le contourner. Telles sont les premières questions auxquelles notre capitale attend des réponses. J'apprécierais réellement des informations aussi complètes que possible, et nous pourrons revenir sur ce point ultérieurement.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Iran d'avoir posé ces questions, et je vais m'efforcer d'y répondre aussi clairement que possible. Oui, il s'agit bien d'une discussion et non d'une négociation. Nous n'avons pas de programme de travail et je vous ai indiqué dans ma déclaration liminaire que nous avions du mal à parvenir à un programme de travail acceptable en vertu de la règle du consensus. S'agissant des activités parallèles ou en marge, qui sont distinctes des autres initiatives, je ne vois pas très bien de quelles autres initiatives externes à la Conférence du désarmement vous voulez parler, mais il n'y a aucun lien direct. Pour ce qui est des résultats éventuels, tout dépend de ce que les États membres de cette instance souhaitent faire. À la question de savoir pourquoi nous devrions avoir des discussions de fond alors que notre priorité reste l'adoption du programme de travail, ma réponse est que je crois qu'il existe plusieurs approches possibles. En tant que Président, je peux poursuivre mes consultations officieuses au niveau bilatéral ou en groupe sur la question d'un programme de travail, comme nous le faisons depuis mai 2009. Nous approchons du deuxième anniversaire de l'élaboration du document de référence, qui est le document CD/1864. Une autre approche pourrait consister à n'organiser aucune séance tant que le Président ne soumettra pas de programme de travail. Nous pouvons fermer la salle et voir ce qui se passe. Toutefois, je crois réellement, d'après mes consultations, que beaucoup souhaitent avoir un véritable échange de fond sur les quatre questions centrales en particulier. Si nous pouvons avoir ces discussions et, peut-être, améliorer notre compréhension de nos positions respectives, même si, en fin de compte, nous ne pouvons que constater notre désaccord, cette activité pourrait être acceptée pendant que nous luttons pour adopter un programme de travail concerté. Soyez assurés que je ne m'efforce pas de quelque manière que ce soit de contourner le règlement intérieur, lequel, je crois, est suffisamment clair. Au cours des consultations bilatérales et régionales, j'ai bien sûr écouté avec intérêt les différentes interprétations qui étaient données de ce règlement intérieur. Toutefois, je crois que les règles de base sont très claires, particulièrement celles qui concernent le consensus et l'article 30, lequel dispose que tout État membre peut aborder le thème de son choix. J'espère que nous ne perdrons pas de temps à essayer d'adopter un programme de travail. Dans mon intervention, j'ai fait référence à mon prédécesseur d'il y a dix ans, lequel était déjà aux prises avec cette difficulté, et aussi aux observations du Major Temperley, qui remontent aux années 1930. C'est un travail important, et j'espère que nous pourrons à tout le moins progresser vers une meilleure compréhension de nos positions respectives. Je serai heureux de poursuivre les consultations bilatérales.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Veuillez m'excuser de prendre à nouveau la parole. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nous devons transmettre votre réponse à notre capitale, mais dans votre explication, j'ai relevé un point que nous avions également signalé à notre capitale, et c'est pourquoi j'aurais d'autres questions à vous poser. L'année dernière, comme chacun le sait, nous avons eu des débats

informels sur sept des points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Nous avons débattu de manière approfondie sur les différents aspects de tous ces points de l'ordre du jour, y compris sur la question des matières fissiles, le désarmement nucléaire et les garanties de sécurité négatives. Ma question est donc de savoir si nous devons répéter la même chose, car il y a six mois environ, chaque pays a eu l'occasion d'exprimer clairement sa position au cours des discussions officieuses. Avons-nous réellement besoin de répéter les mêmes exercices en séance officielle? Dans quel but et dans quel intérêt devrions-nous reproduire cet exercice dès le début de notre session annuelle?

Le Président (*parle en anglais*): Vous soulevez un point important que je croyais avoir abordé dans les conclusions dont je vous ai donné lecture aujourd'hui et au cours des discussions bilatérales officieuses que j'ai eues avec chacun des groupes régionaux, y compris avec le Groupe des 21. S'agissant des sept thèmes, j'ai déjà indiqué − mais je vais le répéter − que les discussions bilatérales et des discussions avec les groupes m'ont conduit à la conclusion que les quatre questions centrales sont, dirai-je, le fil conducteur de nos travaux. Cela ne signifie pas que les autres questions ne sont pas importantes, mais, pour être franc et bien que mon questionnaire renfermait des questions spécifiques sur la façon dont les trois autres questions, que l'on pourrait peut-être qualifier de questions de deuxième ordre, presque aucun des pays représentés dans cette salle n'en ont même pas fait mention. Certains ont indiqué qu'ils étaient prêts à les examiner; une délégation a indiqué que la transparence et la transparence dans le domaine des armements étaient pour elle des priorités nationales, tout en reconnaissant qu'elle n'était pas prête à l'examiner et que d'autres instances progresseraient probablement plus rapidement sur cette question que la Conférence du désarmement. Par ailleurs, et même si je n'en ai pas parlé en séance plénière mais uniquement dans mon allocution informelle, les consultations m'ont donné l'impression que l'idée des séances officieuses consacrées aux sept thèmes avait, pour ainsi dire, fait son temps, et c'est pourquoi, comme vous me l'avez tous dit, je crois, nous ne sommes pas en mesure de négocier sur les quatre questions centrales à ce stade. Toutefois, nous voulons avoir de véritables discussions de fond et, comme quelqu'un l'a précisé, il ne s'agit pas uniquement de discussions sur les matières fissiles. C'est pourquoi je souhaite établir un équilibre entre les quatre questions centrales. Nous pouvons poursuivre les discussions, et je suis tout à fait disposé à m'entretenir bilatéralement avec vous et avec vos coordonnateurs régionaux, si le besoin s'en fait sentir.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je vous prie sincèrement de m'excuser de prendre à nouveau la parole. Je serai très bref. Je souhaite simplement m'assurer d'avoir bien compris. Nous en avons effectivement parlé lorsque vous êtes venu à la réunion du Groupe des 21, précisant que quelle que soit l'approche que vous choisiriez de proposer, celle-ci devrait être approuvée par la Conférence du désarmement. Voici comment nous comprenons la situation: les quatre questions centrales seront traitées sur un pied d'égalité, tant en ce qui concerne le temps consacré que l'importance accordée; vous y consacrerez le temps nécessaire, mais en séance plénière, les délégations qui souhaiteront aborder tel ou tel point de l'ordre du jour seront en mesure de le faire; les discussions consacrées aux quatre questions centrales ne seront ni une négociation ni une prénégociation; il ne s'agira que d'un examen officieux des divers points de vue. Voilà ce que ma délégation a retiré de la réunion du Groupe des 21, et je voulais simplement préciser les choses pour que nous soyons tous sur la même longueur d'onde. Tant que j'ai la parole, permettez-moi de saisir cette occasion de remercier le Secrétaire général de l'ONU et le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, dont l'intervention a, j'en suis convaincu, contribué à faire en sorte que chacun d'entre nous ait la possibilité et l'honneur d'échanger avec le Secrétaire général de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*): Pour tenter d'apporter une réponse à l'Ambassadeur Akram, je dirais qu'il ne s'agit que d'un calendrier provisoire. Je ne décide pas des thèmes sur lesquels vous devez vous exprimer le 1er février, par exemple, et je n'ai

certainement pas proposé de décider ni d'approuver quoi que ce soit. J'espère simplement qu'il y aura des discussions, et si les États ne souhaitent pas discuter, ils ont toute latitude. Si un autre État membre souhaite aborder un autre point de l'ordre du jour conformément au règlement intérieur, que ce soit un mardi ou un jeudi, il aura toute liberté de le faire. Il ne s'agit pas de prénégociations, et encore moins de négociations, mais je m'efforce de prendre connaissance de vos positions sur notre travail de fond en l'absence de programme de travail. Je suis très heureux d'avoir des entretiens bilatéraux ou de consulter les coordonnateurs régionaux en dehors des séances plénières, selon vos désirs.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, pour gagner du temps, je m'affranchis du protocole, même si nous sommes heureux de vous voir présider la Conférence. Je crois également qu'il est important que nous exprimions notre profonde sympathie et nos condoléances à notre collègue russe après les événements qui se sont produits hier à Moscou. Monsieur le Président, pour en venir au calendrier provisoire que vous nous avez soumis, je crois que vous avez indiqué très clairement que vous n'attendiez aucune décision de la part des membres de la Conférence, mais nous vous remercions de nous avoir fait part de vos idées d'une façon ouverte et transparente et, ce faisant, d'avoir sollicité leurs points de vue. Nous apprécions votre démarche.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je serai très bref puisque j'ai déjà pris la parole sur la question de la réunion avec le Secrétaire général de l'ONU. Je tenais à remercier explicitement le Secrétaire général de la Conférence de son intervention auprès du Secrétaire général de l'ONU pour permettre à chacun d'entre nous d'entrevoir une rencontre fructueuse avec lui. En deuxième lieu, je voulais dire que je ne manquerai pas de communiquer à mon gouvernement la proposition de l'Ambassadeur Akram du Pakistan, que je remercie, proposition qui vise à faire en sorte que l'Allemagne devienne membre permanent du Conseil de sécurité le plus rapidement possible. J'indiquerai en outre que cette proposition a reçu un accueil très favorable de la part de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. La prochaine séance plénière aura lieu demain, 26 janvier, à 15 heures, et nous écouterons le Secrétaire général de l'ONU. J'espère qu'entre-temps, nous recevrons un complément d'information sur la façon dont se déroulera la deuxième partie de la rencontre avec lui.

La séance est levée à 12 h 40.